

05.06.2015

EGLISE REFORMEE

## Le bénéfice réparti entre don et réserves

**Les finances** de l'Eglise réformée fribourgeoise sont bonnes. L'an dernier, l'institution a réalisé un bénéfice de 195 000 francs, ont appris la semaine dernière les délégués au Synode. Les charges, de 1,73 million, sont inférieures aux prévisions. Cela s'explique par divers postes restés vacants, rapporte l'institution dans un communiqué. Une vigilance budgétaire «aiguë» ainsi qu'une prévision des recettes «particulièrement précise» permettent ces bons résultats comptables.

Le bénéfice 2014 a été affecté à deux fins. D'une part, un don de 35 000 francs a été attribué à l'EPER, l'Entraide protestante suisse. L'Eglise fribourgeoise entend ainsi «contribuer aux efforts entrepris pour atténuer la misère de personnes particulièrement démunies», explique-t-elle dans son communiqué. Le solde du bonus 2014 a d'autre part été versé aux réserves. A noter que, pour des raisons formelles, le Synode a rejeté de peu une proposition de la paroisse Châtel-Saint-Denis - La Veveyse visant à renforcer l'engagement de l'Eglise auprès des réfugiés dans le canton.

**Les délégués** synodaux ont par ailleurs accepté de diminuer légèrement la contribution des paroisses. Le nouveau taux s'appliquera jusqu'en 2019. Le plan financier prévoit des engagements d'une «certaine envergure», dans des projets comme la participation au forum des métiers, le renforcement de la communication ou encore la mise en place d'une aumônerie dans le domaine des soins palliatifs.

L'Eglise réformée fribourgeoise profite de la croissance démographique du canton. En 2014, elle comptait près de 42 000 paroissiens, en progression de quelque 260 unités. CAG